



Dossier

Transition énergétique :

5 ans pour agir, 10 ans pour réussir

Rétrospective



Remise de cadeaux aux CM2



Accueil des nouveaux Buisards



Contes sous les balcons



Forum des associations



Exposition Pierre Bourgain



Cérémonie du 11 novembre



Inauguration du parking de l'Étang Carré



Exposition Thérèse Dumas



Accueil des habitants de La Martégale



Fin des travaux route des Combes



Inauguration des illuminations

État civil

NAISSANCES SUR LA BUISSE ET HORS COMMUNE

- BRUN Maelyne née le 30/04/2020 à VOIRON
- PASCALIN Louna née le 25/06/2020 à VOIRON
- SANGIORGIO Lyana née le 26/06/2020 à GRENOBLE
- LIOT Raphaël né le 09/07/2020 à VOIRON
- SERPINET Enzo né le 12/08/2020 à VOIRON
- PONCET Laura née le 13/08/2020 à ECHIROLLES
- BUZZI Marius né le 08/10/2020 à VOIRON
- VINCENT Faustine née le 06/12/2020 à LA TRONCHE

MARIAGES

- DUMAS Gaëlle et GIBERT Mathieu mariés le 22/08/2020
- GRELET Céline et VERHAEGHE Jean-Jacques mariés le 01/08/2020
- GANDOUIN Dorothée et KRAFFT Thierry mariés le 28/08/2020

- ARNOL Gwenaëlle et BUSSO Damien mariés le 24/10/2020

DÉCÈS

- BONURA Vincenza épouse DI CALOGERO décédée le 06/05/2020 à LA TRONCHE
- BUGNON Joseph décédé le 09/07/2020 à LA BUISSE
- GONZALEZ Maria épouse MARTOS décédée le 18/07/2020 à LA BUISSE
- ZAGO Lydie divorcée THOLL décédée le 22/07/2020 à LA BUISSE
- NATALE Santa décédée le 6/11/2020 à VOIRON
- MARTOS Thomas décédé le 07/11/2020 à LA BUISSE
- RITZENTHALER Cécile épouse GHIBERT décédée le 27/11/2020 à VOIRON
- BERNARD-BRUNEL Odette épouse MIGNOT décédée le 03/12/2020 à COUBLEVIE

Sommaire

Page 4
VIE MUNICIPALE

Page 8
DOSSIER

Page 11
PORTRAIT

Page 13
PATRIMOINE

Page 14
**SPORT, CULTURE
ET ASSOCIATIONS**

**Retrouvez les actualités
de la commune :**



Sur le site Internet
labuisse.fr



Sur l'application
Politeia France



Sur la page Facebook
Ville de La Buisse



Par mail (inscription
à la liste de diffusion
par mail à mairie-de-la-buisse@labuisse.fr)

*LA BUISSE LE MAG - Conception :
mairie de La Buisse - Directeur de
publication : Dominique Dessez -
Impression : Imprimerie Notre
Dame, Montbonnot*

*Imprimé sur du papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.*



Le « vivre ensemble » au cœur de notre action

« C'est à travers la rencontre de l'autre que nous nous formons. Sinon, nous ne sommes qu'un vulgaire tas de protons et neutrons » disait le biologiste Albert Jacquard.

L'équipe municipale partage largement cet état d'esprit. Le « vivre ensemble » est, en ce sens, inscrit au cœur de son programme, avec des actions précises pour soutenir la vie associative, culturelle et sportive, développer les espaces de rencontres au Centre Bourg, organiser la solidarité ou encore soutenir l'activité commerciale locale.

Alors bien sûr, en cette étrange année 2020, la crise sanitaire est venue bousculer cette belle ambition : les périodes de confinement, les fermetures des commerces, les annulations des événements associatifs... autant de mesures qui ont sérieusement réduit les occasions et espaces de rencontres.

Pour autant, en cette période difficile et inédite, de nouvelles solidarités se sont créées, de nouvelles formes de communication entre les personnes se sont organisées, les attentions des uns pour les autres n'ont pas disparu, elles ont pu parfois même se relancer. Et puis, la détermination de la municipalité à développer le vivre ensemble ne s'est pas amoindrie, elle s'est au contraire renforcée, la crise venant stimuler notre capacité d'adaptation et notre imagination. Jugeons-en par les initiatives et les actions engagées ces derniers mois :

- La finalisation du programme et le lancement du concours d'architectes pour le projet d'équipement socio-culturel (en remplacement de l'actuelle MJC) et d'extension de l'école. Ce projet verra le jour dès 2023.
- La mise en service de la ligne d'écoute du CCAS.
- La visite aux personnes âgées pour leur remettre le colis de Noël.
- L'ouverture de la superette au Centre Bourg et le développement du marché, qui contribuent à la relance de l'ensemble des commerces.
- L'accueil des nouveaux habitants de La Martégale, et la très prochaine ouverture du foyer de l'AFIPH (Association familiale de l'Isère pour les personnes handicapées) à côté de la Maison de santé.
- Le développement de la démocratie locale grâce à la participation de 26 habitants volontaires aux commissions municipales.

Le vivre ensemble ce n'est évidemment pas qu'une affaire d'action municipale. C'est avant tout un engagement des habitants, des associations, des commerçants... Citons en ce sens, l'engagement du corps des sapeurs-pompiers de La Buisse qui se voit conforter par l'affectation récente d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et par la perspective d'une nouvelle caserne qui devrait sortir de terre en 2022.

La Buisse est décidément un village vivant et humain.

Je souhaite à chacune et chacun, sincèrement, le meilleur pour 2021. Santé et bonheur pour vous-même et vos proches.

Je formule le vœu que nous puissions au plus tôt nous rencontrer, nous rassembler et échanger.

Dominique Dessez
Maire de La Buisse

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE - ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

L'inscription concerne les enfants nés en 2018 et tous les enfants nouvellement arrivés à la Buisse.

Afin d'inscrire votre ou vos enfants à l'école maternelle, vous devez prendre un rendez-vous dès à présent auprès de Madame CHALLIER, service périscolaire et scolaire au 04 76 55 07 88.

Pour ce rendez-vous, vous devez vous munir :

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile
- Du carnet de santé

LE RECENSEMENT REPORTÉ À 2022

Dans La Lettre de décembre, nous vous annonçons le démarrage de la campagne de recensement de la population au 21 janvier 2021.

Dans le contexte d'épidémie de COVID-19 et après consultation des associations d'élus, l'INSEE a depuis décidé de **reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.**

POLITEIA : MISE À JOUR OBLIGATOIRE

L'application Politeia fait peau neuve. **Si vous souhaitez continuer à recevoir les actualités de la commune sur votre smartphone, il est nécessaire de télécharger la nouvelle version de l'application.**

Attention : la version précédente sera abandonnée au cours du mois de décembre.

FAIRE SES COURSES À LA BUISSE, C'EST FACILE

Les temps sont difficiles pour les petits commerces, durement impactés par la crise sanitaire. Malgré tout, La Buisse peut se réjouir de l'ouverture d'un nouveau commerce en 2020 !

Ainsi, le 17 décembre dernier, le maire Dominique Dessez a présidé l'inauguration de la supérette Vival nouvellement installée en Centre Bourg, en présence des gérants du magasin, de la presse, et de quelques élus municipaux. L'occasion de saluer l'arrivée de cette nouvelle enseigne qui contribuera à améliorer la



qualité de vie des Buisards et à développer l'attractivité et le dynamisme de notre village. L'heure était également aux remerciements : élus, maître d'œuvre, agents des services techniques, et bien sûr les gérants eux-mêmes ; aucun de ceux qui ont rendu ce projet possible n'a été oublié. De l'émotion également en ce jour d'inauguration, lorsque Skander et Rim, nos sympathiques nouveaux commerçants, également gérants du Vival de Voiron, ont confié à l'assemblée que cette installation, ils en rêvaient depuis qu'ils ont vu cet immeuble sortir de terre. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village et beaucoup de succès.

Retour sur le projet

L'acquisition par la municipalité des murs de ce local commercial de 122 m² situé au rez-de-chaussée de la résidence Le Cœur des Arts avait fait l'objet d'une délibération en mars 2020 par le précédent conseil municipal. Des travaux d'aménagement (électricité, carrelage, cloisons...) ont été réalisés pendant le mois de novembre, travaux financés par la commune avec la participation de la Région. Le projet a connu son aboutissement le 9 décembre 2020, avec la signature d'un bail commercial d'une durée de 9 ans renouvelable. La supérette est ouverte au public depuis le 18 décembre.



Ophélie, Rim et Skander vous accueillent tous les jours de 7h30 à 20h00.

Au chapitre des bonnes nouvelles pour le commerce de proximité, notons également l'arrivée d'un second commerçant au marché de La Buisse. Il s'agit de M. Roux, boucher et fromager. Bienvenue à lui ! Le marché se tient tous les mardis matins sur la place de la mairie. A cette occasion, le stationnement sur la place est restreint. Merci de respecter les interdictions mises en place afin de faciliter l'installation des commerçants.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Cette année 2020 n'aura pas permis l'organisation d'un grand repas, néanmoins elle n'a pas empêché la distribution des colis ! Les élus se sont donc mobilisés afin de distribuer les 87 colis à nos séniors, contenant foie gras, plat préparé, vin, gâteaux, chocolat et autres friandises ainsi qu'un dessin réalisé par les enfants de l'école. Ce moment chargé d'émotion est toujours très attendu par nos

anciens qui nous réservent à chaque fois un accueil chaleureux. À l'année prochaine !



LE PAYS VOIRONNAIS LANCE SA PLATE-FORME DE E-COMMERCE LOCAL

Depuis fin novembre le Pays Voironnais met à disposition de l'ensemble des commerçants, artisans de vitrine, restaurateurs, prestataires de services et producteurs du territoire, un site leur permettant de vendre leurs produits ou services en ligne. Celui-ci leur est proposé gratuitement et sans engagement pendant la première année. Cette plateforme de « click and collect » est dotée d'un service de paiement en ligne et d'un système optionnel de livraison à domicile. Pour faciliter la mise en place et la prise en main de l'outil, le Pays Voironnais propose également un suivi individuel et personnalisé des commerçants par trois animateurs e-commerce. Commerçants, vous êtes intéressés par ce nouvel outil, faites-vous connaître! Tél.: 04 76 27 94 30. Mail: economie@paysvoironnais.com

C'EST PARTI!

CONSOMMEZ LOCAL EN LIGNE!

www.paysvoironnais.SHOP

SOUTENONS NOS COMMERCES AVEC LE PAYS VOIRONNAIS

UNE BUISSARDE FUTURE MISS ISÈRE ?



Suite à sa sélection parmi un grand nombre de candidates, Mélaïne Decultot, habitante de La Buisse, a officiellement intégré le

groupe des 16 lauréates en lice pour l'élection de Miss Isère 2021. « C'est une expérience qui sera j'en suis sûre très enrichissante, je suis très fière de représenter mon beau village », confie la jeune femme de 20 ans, qui suit actuellement un BTS Professions Immobilières en alternance. Une élection qui pourrait lui ouvrir les portes du concours Miss Rhône-Alpes et, à terme, celles du concours Miss France. Pour la soutenir, rendez-vous le samedi 10 avril 2021 à la salle La Pléida à Allevard (billets à réserver sur www.billetweb.fr/miss-isere-2021).

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections régionales sont prévues en mars 2021, en même temps que les élections départementales.

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans, et pour toute personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

En dehors de ces situations, vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année via le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales, accessible sur service-public.fr. Il vous faudra vous munir des versions numérisées des documents suivants : justificatif de domicile et justificatif d'identité.

DES GOÛTERS ÉQUILIBRÉS ET ZÉRO DÉCHET POUR L'ÉCOLE DES MILLE CHEMINS

Cette année, l'école élémentaire des Mille Chemins a bénéficié de l'accompagnement *Mon goûter équilibré et zéro déchet* proposé par le Pays Voironnais, en partenariat avec l'association Trièves Compostage & Environnement. Objectifs : réduire les déchets issus des goûters, améliorer leur qualité nutritionnelle et sensibiliser enfants, parents et personnels éducatifs à la prévention des déchets et à l'alimentation saine.

Pour commencer, les déchets des goûters du matin et de l'après-midi ont été collectés puis analysés : gourdes de compote à boire, emballages de biscuits en plastique fin, épluchures de fruits ou encore papiers aluminium. Autant de déchets qui remplissent en une année scolaire près de 16 bacs poubelle de 240 L (pour 250 élèves). Rien qu'avec les emballages en plastique fin, on pourrait recouvrir le sol de 2 salles de classes.

Suite à ce constat, une animatrice a rencontré les élèves de la classe de CE1/CE2 (Mme Chaze) pour leur faire prendre conscience des enjeux environnementaux liés à ces déchets. Ensemble, ils ont réfléchi à des alternatives. En parallèle, les parents d'élèves ont été conviés à un temps d'échanges avec une diététicienne nutritionniste. A cette occasion, les besoins nutritionnels des enfants ont été détaillés. Enfin, en complément, un livret regroupant conseils et astuces a été remis à l'ensemble des familles de l'école.

Quelques semaines plus tard, l'heure était au bilan. Une deuxième collecte des déchets des goûters a révélé de beaux efforts : moins d'emballages de compote à boire et de briques de jus au profit de plus d'épluchures de fruit frais (qui sont compostées à l'école). Cependant, les emballages en plastique fin étaient encore nombreux.

Quelques conseils pour un goûter sain et moins producteur de déchet :

- Le **goûter de l'après-midi est important** car le temps entre le déjeuner et le dîner est long. Il doit se composer d'eau et de 2 composants sur les 3 familles d'aliments : glucides complexes (pain, céréales, etc.), protéines et calcium (lait, yaourt, fromage), fibres, minéraux et vitamines (fruits).
- Pour limiter les emballages à usage unique, **privilégiez lors de l'achat des produits moins conditionnés** (par exemple un sachet de madeleines en vrac plutôt qu'un sachet contenant des sachets individuels), puis répartissez-les dans **des contenants réutilisables**.
- Pour ceux qui ont plus de temps, **cuisinez des goûters pour la semaine** et répartissez-les dans ces mêmes contenants.
- Pour viser le zéro gaspillage alimentaire, **pensez à adapter la taille de la portion du goûter à l'appétit des enfants** (sélectionnez des fruits plus petits à l'achat, ou pré-découpez-les et conservez-les dans une boîte à goûter). Pensez aussi dire à vos enfants de **ramener à la maison ce qu'ils ne mangent pas** pour un prochain goûter (plutôt que de le jeter à la poubelle).



Pour finaliser ce projet, les élèves de CE1/CE2 ont réalisé avec l'animatrice de grands posters reprenant ces conseils. Ils seront affichés dans l'école à la vue de tous dans l'objectif de pérenniser l'accompagnement pour les années à venir.

Association Trièves Compostage & Environnement pour le Pays Voironnais

L'ACTUALITÉ DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Au sein des commissions municipales participatives, habitants et élus construisent ensemble l'avenir de notre village. Instances de réflexion, de proposition, d'émergence et de construction de projets, elles permettent d'associer les habitants à l'action municipale tout en faisant bénéficier la commune des compétences et de l'expertise de ses habitants. Retrouvez dans chaque numéro du Mag, les dernières actualités de chaque commission.

Commission Transition Ecologique

En septembre, la commission Transition écologique déjà composée de 4 élus a accueilli les citoyens "extra-municipaux" qui s'étaient proposés, créant ainsi un groupe de 11 personnes motivées, apportant chacune des compétences dans des domaines différents.

Après la présentation des différents objectifs et projets de la commission, tout le monde a pu se positionner sur un ou plusieurs groupes de travail, chacun piloté par un des élus, dans lequel ou lesquels il souhaite s'investir. Ces groupes de travail seront concrètement mis en place dès le début de l'année 2021.

De plus, le travail sur les journées de l'environnement, en lien avec les communes de Coublevie et de Saint Jean de Moirans a d'ores et déjà commencé. Avant cela, nous avons déjà été sollicités par la commission Urbanisme pour donner un avis sur l'aspect écologique du nouveau bâtiment de la MJC ainsi que par le Pays Voironnais concernant la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Commission Urbanisme

Pour le pôle Urbanisme, l'actualité c'est le lancement du travail sur le réaménagement du Centre Bourg. La commission a fait un premier point sur les grandes orientations prises en fin de mandat 2014-2020, à savoir : réduire la place de la voiture pour rendre le Centre Bourg aux piétons et cycles et recréer du stationnement en périphérie. Le premier objectif sera de définir le périmètre d'action sur lequel intervenir puis établir les priorités afin d'organiser un phasage de réaménagement.

Il nous faudra aussi déterminer la méthode de travail à mettre en œuvre pour inclure les Buisards dans nos réflexions. En parallèle sera lancée la réflexion sur les voies douces pour relier les différents quartiers du village et intégrer le schéma cycle du Pays Voironnais.

Commission Culture

Composée de neuf membres, dont cinq non élus, la Commission Culture a pu se réunir deux fois depuis sa constitution à la rentrée.

Elle a commencé à travailler sur les axes de déploiement de son action :

- Développer, élargir et diversifier l'offre culturelle, déjà riche, dans la continuité de la mandature précédente. Pour les expos, chercher à attirer des artistes professionnels sans négliger les expos d'artistes amateurs.
- Mettre en valeur le patrimoine historique de la commune.
- Plus de liens avec les sujets et enjeux importants de notre société (à travers des projections, des conférences, débats...).
- Sortir la Culture de la tour d'ivoire dans laquelle certains publics l'enferment. Aller vers les personnes qui considèrent que « ce n'est pas pour elles ! ».
- Développer encore plus la dimension éducative dans nos actions (Enfants et Adultes...).
- Actions concertées avec d'autres pôles et acteurs (Commissions transition écologique, Enfance-Jeunesse, Ecoles, MJC, Pays Voironnais...).
- Améliorer sa communication sur l'offre culturelle.

Malheureusement les manifestations culturelles ont été très réduites en raison des contraintes sanitaires : Contes sous les Balcons (Nathalie Maïmouna en juin), deux expositions sculpture et peinture (Pierre BOURGAIN en juin, Denise et Bernard HAHN en septembre) et une expo peinture (Thérèse DELMAS en octobre).

Nous espérons pouvoir au moins reprendre les expos à l'Espace de la Tour à partir de janvier 2021.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 5 ANS POUR AGIR, 10 ANS POUR RÉUSSIR



Le constat est sans appel : le climat est en train de changer, avec des conséquences inédites sur l'accès à l'énergie et à l'eau, la fréquence des événements climatiques extrêmes (sécheresses, vagues de chaleurs, tempêtes, incendies...), la santé humaine, la faune et la flore... Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) est primordial, car ces émissions sont le moteur du changement climatique. Lors de l'accord de Paris, en décembre 2015, 192 pays se sont ainsi engagés à limiter leurs émissions pour contenir le réchauffement moyen d'ici la fin du siècle en dessous de +2 °C.

À l'échelle de la France, cela signifie réduire de 40% les émissions de GES en 2030 par rapport à 1990, augmenter la part des énergies renouvelables à 33% dans la consommation finale, et atteindre la neutralité carbone (l'état d'équilibre entre les émissions et l'absorption des gaz à effet de serre) en 2050. Des objectifs qui ont été revus à la hausse il y a peu : l'Union Européenne s'est ainsi engagée en décembre dernier à réduire d'au moins 55% ses émissions de GES d'ici 2030.

Des objectifs ambitieux mais à la hauteur de l'enjeu, qui appellent une transition rapide vers un mode de vie plus sobre en énergie et une plus grande efficacité dans son utilisation. Une transition qui ne pourra réussir sans la mobilisation de tous, États, collectivités locales, entreprises et citoyens. Dans ce dossier, nous vous proposons un point d'étape de la transition énergétique à l'échelle de la commune et du Pays Voironnais.

LE PCAET : UNE FEUILLE DE ROUTE INTERCOMMUNALE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

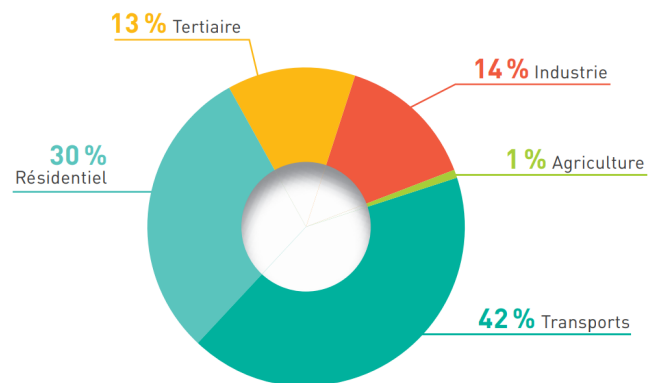
Les objectifs nationaux de réduction des GES se déclinent en actions à tous les échelons, y compris au niveau des communes et des intercommunalités. Le Pays Voironnais a ainsi défini des objectifs de réduction de la consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables sur son territoire qui doivent lui permettre d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Il s'agit alors, d'ici 2030, de réduire de 20% la consommation d'énergie dans le Pays Voironnais et d'augmenter la production d'énergies renouvelables de 200 GWh/an.

Pour atteindre ces objectifs, le Pays Voironnais s'est doté en 2019 d'une feuille de route pour les 6 prochaines années. Ce Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)* décline en 25 actions la stratégie mise en place par le Pays Voironnais pour aborder l'ensemble des problématiques climat-air-énergie :

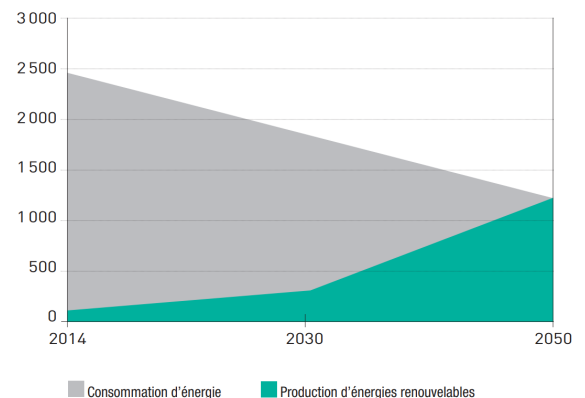
- La sobriété et l'efficacité énergétiques
- Le développement des énergies renouvelables
- La réduction des émissions de GES
- La séquestration du carbone
- L'amélioration de la qualité de l'air
- L'adaptation au changement climatique

En décembre 2020, le Pays Voironnais s'est doté d'un comité de gouvernance du PCAET composé des vice-présidents, d'élus municipaux membres des commissions de la CAPV, de citoyens volontaires et de partenaires institutionnels et associatifs. Ce comité sera chargé dès 2021 de piloter la mise en œuvre du PCAET sur l'ensemble du territoire.

* synthèse accessible depuis le site du Pays Voironnais : www.paysvoironnais.com



Les transports et le bâti sont les principaux consommateurs d'énergie sur le territoire.



Réduire la consommation d'énergie, augmenter la part des énergies renouvelables, pour atteindre la neutralité carbone en 2050.



BIENTÔT UNE CENTRALE SOLAIRE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE DÉCHARGE

Dans le cadre de la démarche « Territoire à Énergie Positive (TEPOS) » qui vise à développer la production d'énergie renouvelables locale, le Pays Voironnais s'est engagé avec la société GEG ENeR dans un projet de parc solaire sur l'ancien centre de stockage des déchets du Site Écologique de La Buisse. Focus.

Le projet

Décharge à ciel ouvert jusqu'en 1999 puis végétalisée à partir de 2002, l'objectif a rapidement été de valoriser au maximum cette surface de 19 hectares, et le défi a été de taille. Environnemental d'abord à cause de la proximité avec le corridor écologique de la Cluse de Voreppe. La zone est également un site de nidification d'espèces protégées et une halte migratoire et d'hivernage pour les passereaux.

Technique ensuite, à cause de la proximité de nappes souterraines et des ruisseaux du Gorgeat et du Pirot, de la nature du sol qui n'est pas propice à une telle installation—lors de la

végétalisation de ce type de dôme une bêche d'étanchéité est entre autres installée afin d'éviter toute fuite, ce qui rend impossible le forage et l'installation de fondations classiques.

En 2013, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a retenu à l'issue d'un processus de sélection la candidature de la société GEG ENeR pour porter le développement, la réalisation et l'exploitation du projet de centrale photovoltaïque sur ce site. Un temps d'étude de plusieurs années a été nécessaire afin d'évaluer au mieux l'impact de ce projet, et qui a abouti en 2016 à la délivrance du permis de construire.

L'ambition est d'installer l'équivalent de 3,3 hectares de tables photovoltaïques pouvant produire 4GWh/an, pour 3,3 MWc (MégaWatts-crête), soit la consommation électrique annuelle, hors chauffage et eau chaude sanitaire, de 1080 foyers.

Le projet représente un investissement de 3,5 millions d'euros supporté par GEG ENeR, le Pays Voironnais et VSB, société spécialisée dans les énergies renouvelables.

Autoconsommation ou revente : comment ça marche ?

A partir d'un certain seuil, l'électricité produite n'arrive pas directement dans les foyers, elle fait l'objet d'un appel d'offre national pour être revendue, puis redistribuée à grand échelle. C'est un détail qui a fortement ralenti le projet car celui-ci a été coûteux compte tenu de la difficulté du terrain et le temps d'étude important, ce qui a nécessairement eu une répercussion sur le tarif proposé.

Et maintenant ?

Après de multiples rebondissements, le terrassement a pu commencer en 2020 et il est prévu la production de 2,95 MWc dès 2021.

BUXIA ÉNERGIES FÊTE SES 5 ANS

Née en décembre 2015 à La Buisse, Buxia Énergies est une société citoyenne de l'énergie (SCE) qui propose à des citoyens, des associations, des collectivités et des entreprises, de participer à la production d'énergie issue de ressources renouvelables et locales sur le territoire du Pays Voironnais en investissant collectivement à son capital, selon le principe « un actionnaire = une voix ».



Buxia énergies
L'énergie citoyenne

Informations et souscription sur buxia-energies.fr

Impulsée par la commission Agenda 21, la société a été créée par 8 citoyens et élus de La Buisse convaincus de l'intérêt des projets citoyens d'énergie renouvelable dans la mise en œuvre concrète et locale du chantier de la transition énergétique. Ils ont été bien vite rejoints par d'autres citoyens qui ont permis le lancement de deux premiers projets à 100 % financés en fonds propres. Aujourd'hui, Buxia Énergies ce sont 285 actionnaires dont une large majorité de particuliers. Parmi les associés, on retrouve également des collectivités locales (6 communes, la CAPV, le Parc de Chartreuse), 4 entreprises et 2 associations.

Longtemps spécialisée dans les installations photovoltaïques, la SCE se diversifie progressivement en s'orientant également vers le solaire thermique (une première installation a été inaugurée en janvier 2019) et l'énergie hydraulique. Buxia Énergies a ainsi assisté le domaine de Saint-Jean de Chépy pour la remise en service de sa turbine hydro-électrique datant du 19^e siècle ! Grâce aux compétences multiples des membres de son collège de gestion, la société peut assurer en interne les études et la maîtrise d'ouvrage de ses projets. Le principe est simple : le propriétaire loue son toit à Buxia Énergies pendant 25 ans puis l'installation photovoltaïque est cédée à ce même propriétaire à l'issue de cette période d'exploitation.

Buxia Énergies a d'ores et déjà mis en service 13 centrales photovoltaïques, d'une puissance allant de 9KwC (une puissance similaire à celle de la centrale solaire installée sur le toit de la salle polyvalente de La Buisse) à 85 KwC pour sa dernière réalisation en date (novembre 2020). L'ensemble de ces projets représente près de 600 000 € d'investissements. Buxia Énergies envisage l'avenir

sereinement, avec une dizaine de projets potentiels pour les deux prochaines années, qui devraient déboucher sur 2 à 4 réalisations chaque année. Car depuis la création de la SCE, ce ne sont pas les projets qui manquent. La principale limitation vient de la capacité à lever des fonds propres pour amorcer le financement, et ce d'autant plus que la SCE travaille sur des installations de plus en plus puissantes, donc de plus en plus coûteuses.

Buxia Énergies partage avec les autres initiatives du même genre (plus de 250 en France, une douzaine en Isère) des valeurs fortes : la réappropriation collective de la production électrique, la recherche d'un impact économique le plus local possible, une gouvernance coopérative, claire et transparente, l'implication des citoyens et élus locaux dans les projets, le réinvestissement d'une large part des bénéfices, la rémunération non spéculative des apports aux fonds propres... Dans la lutte contre le réchauffement climatique, Buxia Énergies entend bien être un acteur significatif en mobilisant les citoyens pour compléter les actions des collectivités et celles des acteurs de l'économie classique.



RENCONTRE AVEC FLORENT SEGARD, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Quels sont les missions qui vous sont confiées dans le cadre de votre délégation ?
Au sein des commissions Urbanisme, Patrimoine et Écologie, je suis chargé de mener à bien les projets de la municipalité liés aux questions de sobriété et d'efficacité énergétique des bâtiments et services municipaux. Je suis également chargé des actions en faveur du développement des mobilités douces sur la commune.

Quelles sont les ambitions de la commune en matière de transition énergétique ?
La commune entend faire sa part pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et intercommunaux de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation au réchauffement climatique.

La Buisse est-elle plutôt en retard ou en avance en la matière ?

De nombreuses actions ont été menées aux cours des mandats précédents : isolation des toitures, des combles perdus et de certaines façades, pilotage du chauffage à distance, extinction nocturne de l'éclairage public... Autant d'actions qui contribuent à diminuer la consommation totale d'énergie de la commune... mais également la facture énergétique pour la municipalité. Le bilan de la commune est bon, mais il est possible d'aller encore plus loin. Mais cela va demander des efforts significatifs.

Concrètement, quels sont les principaux leviers de la commune pour mener à bien cette transition ?

Les secteurs les plus gourmands en énergie, et donc les plus émetteurs de GES, sont le bâtiment et les transports. Il s'agit d'abord de réduire la consommation des équipements communaux, en travaillant à la fois sur la sobriété dans les usages et sur l'efficacité énergétique des bâtiments : améliorer l'isolation des façades, remplacer les systèmes de production de chaleur vieillissants, etc. Concernant les nouveaux bâtiments (nouvel équipement socio-culturel, services techniques), nous souhaitons aller au-delà des normes environnementales réglementaires, en privilégiant la construction bioclimatique, les matériaux naturels, locaux et recyclables, etc.

Et concernant les mobilités douces ?

La municipalité a commencé à aménager des voies douces le long de la rue des Écoles en direction du Gay. Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre de ce projet qui a pris du retard. Le Pays Voironnais travaille également à un schéma cycle global que nous allons contribuer à mettre en œuvre. Enfin, nous souhaitons travailler par quartier et avec les habitants à la sécurisation des cheminement piétons et cycles. Il y a une vraie réflexion de fond à mener à propos de nos modes de vie qui privilégient la voiture individuelle au détriment de la sécurité et du bien-être des piétons et des cycles.

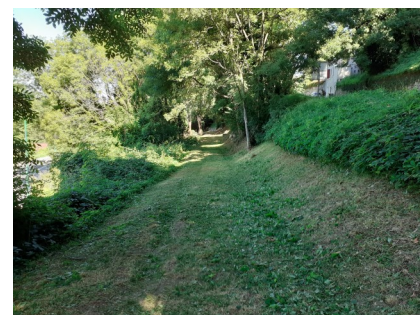
UNE ÉQUIPE DE CHOC AU SERVICE (TECHNIQUE) DES BUISSARDS



Les services techniques n'ont jamais aussi bien portés leur nom qu'à La Buisse. Car l'envie de rendre service à la municipalité et à ses habitants et contribuer à maintenir cette qualité de vie caractéristique de notre village, c'est bien ce qui motive jour après jour nos quatre agents à redoubler d'efforts pour remplir les missions qui leur sont confiées. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le travail ne manque pas.



Entretien des espaces verts, de la voirie et des réseaux, propreté des voies et des espaces publics, entretien et maintenance des bâtiments municipaux, gestion de la location du matériel et du planning d'occupation des salles, aménagement de l'espace public et installation du mobilier urbain, suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures, déneigement... Et n'oublions pas la distribution chaque mois de La Lettre ou du Mag dans toutes les boîtes aux lettres de la commune ! Voilà déjà de quoi garantir un planning bien rempli tout au long de l'année.



Un planning qui doit malgré tout rester flexible. Car en plus de ces tâches récurrentes, Frédéric Benguedouar, chef d'équipe et responsable de la gestion administrative des services techniques, réceptionne chaque jour les demandes des élus, des autres services municipaux, ainsi que des habitants, notamment via l'application Politeia. Et lorsque ces demandes relèvent de l'urgence (chute d'arbre ou de rocher, regard bouché, mais aussi camion toupie qui perd sont chargement de béton frais sur la route), alors le planning passe au second plan, et tous les agents sont mobilisés pour intervenir au plus vite, quelle que soit l'heure.



Réactivité et adaptation pour agir vite et bien dans toutes les situations. Voilà les maîtres mots pour ces quatre hommes aux compétences multiples et complémentaires, mais tous polyvalents et surtout toujours prêts à s'entraider. Car avec le sens du service public, c'est l'esprit d'équipe qui domine au sein des services techniques. Un esprit d'équipe dont bénéficient chaque année les jeunes saisonniers qui viennent épauler les agents pendant les mois d'été.



Portrait



Quand on leur demande ce qu'ils apprécient le plus dans leur métier, les réponses fusent : l'autonomie, l'absence de routine, la proximité avec le habitants et les élus et la reconnaissance de ceux-ci pour les services rendus... Mais ce qui leur tient tout particulièrement à cœur, c'est la liberté de prendre des initiatives qui leur est accordée... pour le plus grand bénéfice de la commune. Ainsi c'est à l'initiative des agents qu'une simple opération d'entretien de la fontaine du Centre-Bourg s'est transformée en curage et nettoyage complet de ce morceau de patrimoine de notre village. Et c'est

également à leur initiative que les travaux de rénovation du local du Comité des Fêtes, de l'ancienne poste et des vestiaires de foot ont été ou seront entièrement réalisés par les services techniques, avec des économies substantielles à la clé pour la commune.



Un plaisir du travail bien fait au bénéfice de tous que ne parviennent pas à entamer les désagréments du quotidien : demandes abusives, et parfois malpolies, de certains habitants qui aimeraient disposer des agents à leur guise pour l'entretien de leur propriété, plaintes liées à une méconnaissance des responsabilités propres à chaque collectivité (municipalité, Pays Voironnais, département ? Pas toujours facile de s'y retrouver), poids croissant des incivilités (dégradations du mobilier urbain, tags, dépôts sauvages d'ordures), etc. Mais la nuisance numéro 1, celle qui met tout

le monde d'accord, ce sont les crottes de chien abandonnées dans les espaces publics. On imagine assez facilement le résultat de la rencontre entre une déjection canine et la lame d'une débroussailleuse. Alors avis aux propriétaires de chiens : une crotte ramassée, c'est une douche évitée !



Une équipe soudée, dynamique, motivée, compétente, au service de la commune et des ses habitants. Elle est pas belle La Buisse ?

Frédéric BENGUEDOUAR



Arrivée au sein des services techniques : 1993

Spécialité : maintenance / sécurité des bâtiments, gestion administrative

Ce qu'il aime le plus : Le travail du bois

Ce qu'il aime le moins : Traiter les alertes farfelues

Mathias BLANC



Arrivée au sein des services techniques : 2018

Spécialité : voirie, réseaux, électricité

Ce qu'il aime le plus : L'élagage, la menuiserie

Ce qu'il aime le moins : L'entretien du chemin de Balthazard

Julien DE FORGE DE PARNY



Arrivée au sein des services techniques : 2019

Spécialité : paysagisme, entretien des espaces verts

Ce qu'il aime le plus : La création d'aménagements paysagers

Ce qu'il aime le moins : L'élagage et l'abattage

Laurent DIEMUNSCH



Arrivée au sein des services techniques : 2019

Spécialité : propreté des bâtiments et espaces publics

Ce qu'il aime le plus : La gestion des locations et des plannings des associations

Ce qu'il aime le moins : Ramasser les déchets sauvages

Le Trou Noir

Un site insolite qui domine le Voironnais, une vire vertigineuse et une des plus belles grottes de Chartreuse.

Avec l'aimable autorisation de Pascal Sombardier (article et topo à retrouver en intégralité sur pascal-sombardier.com)

Situé dans la falaise au-dessus de La Buisse et dominant le Voironnais, ce site est bien connu des anciens. Il fut même assez fréquenté au début du 20^e siècle après que des fouilles eurent révélé les témoignages d'une vie active en ce lieu. Pendant la Préhistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge, ce genre d'endroit était particulièrement recherché, car il offrait eau et protection naturelle à proximité d'une forêt dans laquelle les hommes trouvaient de quoi se nourrir et se chauffer.



Le trou Noir est connu depuis longtemps. Il a même été habité et cette photo datée de 1900 montre des archéologues qui ont exhumé de nombreuses poteries.



Avec un bon éclairage, on peut s'enfoncer facilement dans la grotte sur une centaine de mètres. L'avant-dernière salle est particulièrement belle, et même unique en Chartreuse. Ces coulées stalagmitiques exubérantes font près de 30 m de hauteur.

Merci de ne pas dégrader le site en gravant des inscriptions ou des noms sur le rocher, notamment dans la grotte. Dans celle-ci, merci également de ne pas toucher aux concrétions et de remporter vos déchets. Prenez soin de laisser le site tel que vous l'avez trouvé.

La magnifique grotte, malheureusement appelée "Trou Noir" (elle mérite mieux) est le point d'orgue de cette petite balade à faire l'après-midi (ou le matin en été). C'est l'une des plus belles de Chartreuse, et ses splendeurs ne vous seront révélés que si vous avez des lampes très puissantes, vu la hauteur de plafond. Il est inutile d'envisager cette sortie à la lueur d'un portable...

La vire sur laquelle elle s'ouvre ne peut laisser non plus indifférent. Il est en effet assez rare de trouver un tel "trottoir" en plein milieu d'une falaise. Grâce à lui, on peut aller jusqu'au bord d'un grand couloir, où des sentiers aujourd'hui balayés par des coulées de boue dues aux orages permettaient un autre accès. J'ai retrouvé les traces de ces sentiers qui viennent du plateau ou montent depuis la Tençon, mais je ne peux les conseiller vu leur état pitoyable, bien que j'indique la possibilité de retour par les Combes et le Bref.



Depuis le Grand Ratz, le sentier descendant dans la falaise mène à une vire étroite équipée de cordes fixes. Mieux vaut s'assurer, au moins avec une longe autour de la taille, surtout par temps humide.

Accès et point de départ : Le Grand Ratz (784 m), atteint depuis le col de la Placette. À la sortie du hameau de l'Ayat, penser à tourner à gauche « route du Grand Ratz ». Se garer de préférence à gauche avant les premières maisons, le hameau étant exigu.

Horaire : 2 à 3 h pour l'aller-retour au Trou Noir, y compris la visite de la grotte.

Dénivellation : insignifiante.

Difficulté : Le sentier qui descend au Trou Noir est raide et escarpé. La vire avant le trou est équipée de cordes fixes, mais le passage reste aérien et exposé. À n'envisager que par temps sec. Il est préférable d'avoir au moins une sangle autour de la taille et une longe avec mousqueton pour s'assurer sur ces cordes. Un éclairage puissant est indispensable pour visiter la grotte.

Exposition à l'Espace de La Tour



Pour la sixième année consécutive, Viviane exposera ses peintures à l'espace de la Tour. La neige est l'invitée d'honneur et il faut espérer qu'elle sera au rendez-vous !

La neige façonne l'environnement de nombreuses espèces animales qui ont su gagner notre admiration par leur capacité à survivre dans des milieux extrêmes : le lièvre variable ou le lagopède alpin dans notre région, le bœuf musqué ou l'ours polaire sous d'autres latitudes. Les Isérois l'attendent chaque année avec impatience car elle fait partie de leur univers. La neige embellit les paysages, les simplifie, augmente leur contraste et leur apporte de la douceur. Qui n'est pas tenté de prendre son appareil photo ou ses pinceaux devant un haut sapin chargé de neige fraîche ?

Exposition à retrouver du 27 au 31 janvier 2021 à l'Espace de La Tour à La Buisse (sous réserve de confirmation de l'autorisation préfectorale), Accès libre de 10 heures à 18 heures. Démonstrations d'aquarelle de 10 h 30 à 12 h 30. Masque obligatoire et 10 personnes maxi simultanément. Contact : viviane.risser@vivianart.fr ou 06 14 17 57 71

Association bouliste de La Buisse

CALENDRIER BOULISTE POUR L'ANNÉE 2021

CONCOURS PROMOTION LA BUISSE

Samedi 26 juin à **8H00** - concours 16 DOUBLETES 3^{ème} et 4^{ème} division
Coupe Patrick GOZZI

Samedi 28 août à **8H00** - concours 16 DOUBLETES 3^{ème} et 4^{ème} division
Coupe DE LA CARROSSERIE DE LA TIVOLLIERE

CONCOURS SOCIETAIRES

Samedi 24 avril à **13H30** - concours en DOUBLETES
Coupe du PRESIDENT

Samedi 22 mai à **13H30** - concours en DOUBLETES (formes par tirage au sort)
Challenge LOUIS et CHRISTIAN DOUBLIER, concours ouvert à tous

Samedi 03 juillet à **13H30** - concours en QUADRETTES (formés par tirage au sort)
Challenges BRUNO et SEVERIN MUNARI, ouvert à tous, suivi d'un repas

Samedi 04 septembre à **13H30** - concours en DOUBLETES, **coupe du SOUVENIR**,
Ouvert à tous

Samedi 11 septembre à **13H30** - concours en DOUBLETES, **coupe de la SOCIETE**
(doublettes formées)



CONCOURS OFFICIELS ADULTES

17 et 18 avril	Pré fédéraux TETE à TETE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division
01 et 02 mai	Pré fédéraux DOUBLETES 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division
15 et 16 mai	Championnats de l'Isère SIMPLES adultes et jeunes à Vaux Millieu
05 et 06 juin	Championnat de l'Isère DOUBLES adultes et jeunes à Vif
10 et 11 juin	Championnat de l'Isère Vétérans à Faverges
19 et 20 juin	Championnat de l'Isère QUADRETTES adultes + TRIPLES féminines à St Egrève
03 et 04 juillet	Championnat de France DOUBLES adultes et jeunes
16, 17, 18 juillet	Championnat de France QUADRETTES adultes + TRIPLES féminins + TRIPLES jeunes
28 et 29 Août	Championnat de France SIMPLES adultes et jeunes
10, 11, 12 septembre	Championnat de France Vétérans et finale ASB/ESB 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division

Maison des Jeunes et de la Culture

TOUTE L'ÉQUIPE DE LA MJC VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE !

Retrouvez la vidéo créée par les bénévoles et intervenants « la boule de vœux » sur notre site internet.



REPRISE DES ACTIVITÉS ANNUELLES !

Les activités enfants ont pu reprendre dès le 15 décembre, encore quelques jours pour la reprise des activités adultes prévue le 20 janvier !

DÉCORATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE : UNE COOPÉRATION MAIRIE/MJC !

Pour participer à la vie de la commune, la mairie a proposé à la MJC de fabriquer des décorations de Noël. Les jeunes et les enfants se sont mobilisés pour embellir la place de village pour les fêtes de fin d'année. Ils ont fabriqué :

- un panneau pour se prendre en photo en famille
- une boîte aux lettres pour envoyer du courrier directement au Père Noël
- des panneaux de signalisation.



Merci à l'atelier robotique de la MJC d'avoir fourni la partie électronique de la boîte aux lettres.

Ce fut l'occasion pour les enfants et les jeunes de manier perceuses, scies sauteuses, pinceau...

Avec pour carburant peinture, vis, bonne humeur et huile de coude !

Bravo les bricoleurs !



ZOOM SUR L'ACCUEIL ENFANCE

- Les ateliers « lecture » avec la bibliothèque continuent, en décembre, Hélène est venue nous raconter ses plus belles histoires de Noël !
- En janvier nous relançons le projet éco-citoyen à la MJC, les enfants échangeront et feront de nombreux petits jeux autour du tri des déchets.

Maison des Jeunes et de la Culture

L'ACCUEIL JEUNES ADOS & PRÉADOS POUR 2021

En avant première les dates des séjours de cette année :

Du 12 au 16 avril 2021 : séjour Master Chef, départ avec les MJC de l'Union Locale du Pays Voironnais (Rives, Tullins et Voreppe). L'occasion pour les jeunes collégiens et lycéens de rencontrer d'autres jeunes du Pays Voironnais.

Du 13 au 16 mai 2021 : séjour Lac du Verdon pour les 4^{ème} et 3^{ème} de l'accueil jeunes. *

Du 05 au 09 juillet 2021 : séjour Lycéens (réflexion sur le lieu selon la situation sanitaire).*

Du 12 au 16 juillet 2021 : séjour Raid Ados, séjour sportif pour les jeunes collégiens.

Du 19 au 23 juillet 2021 : séjour pour les 6^{ème} et 5^{ème} de l'accueil jeunes. *

* Séjour réalisé avec les jeunes dans le cadre de leur projet départ en séjour. Les jeunes réalisent, le programme, les menus, les réservations et participent aux tâches de la vie quotidienne.

LES TEMPS FORTS 2021

Fête du village le samedi 27 mars 2021 !

On met le paquet cette année avec le thème « contes et légendes » * :

- Des animations variées : parcours et initiations avec les pompiers, balade en poney, stand maquillage, atterrissage des buses, jeux coopératifs...
- Une super boum déguisée avec une animation de choc !
- Un défilé aux lampions nocturne
- Un spectacle conté
- Des animations nocturnes (magie, cirque...) en musique



Festival Arts Urbains, à La Buisse, le samedi 24 avril 2021 !

Au programme * :

- Initiations et démonstration : graff, BMX, hip hop, parkour, street basket et air bag géant
- Buvette et snack proposés par les jeunes
- Battle de hip hop
- Concert

Programmes détaillés des mercredis, des vendredis et des vacances scolaires sur notre site : www.mjc-labuisse.fr Pour nous contacter : 04.76.06.10.40 ou mjc-labuisse@orange.fr

Agenda

Vendredi 8 janvier

Permanence avocat/architecte conseil
à la mairie, à partir de 14h sur rendez-vous.

Mercredi 20 janvier

Conseil municipal
à la salle polyvalente à 20h.

Du 27 au 31 janvier

Exposition Viviane Risser
à l'Espace de la Tour, de 10h à 18h.